## Vendredi 20 juin 2014 - TULLE 20<sup>ème</sup> anniversaire du Jumelage Corrèze - Moyenne Franconie

> Intervention publique - Gérard BONNET <

Monsieur le Président du Bezirk de Moyenne Franconie,

Mesdames et Messieurs les élus de Corrèze et d'Outre-Rhin,

Mesdames et Messieurs...

Chers amis et concitoyens européens,

Que dire tout d'abord à nos amis allemands, sinon un amical "Bienvenue en Corrèze", voire un convivial "Chabatz d'Entrar", expression en langue régionale limousine signifiant "finissez d'entrer" pour mieux vous inviter à partager ce moment symbolique.

Car au delà de la traditionnelle hospitalité limousine - et je sais que les Bavarois ne sont pas chez eux en reste -, ce moment marque une nouvelle étape de l'entreprise de rapprochement entre élus de nos deux collectivités, qui ont déjà en commun, je le sais, le même souci d'améliorer les conditions de vie de leurs concitoyens.

Nous célébrons donc aujourd'hui le 20<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage initié en 1994 par les présidents de l'époque du Bezirk de Moyenne-Franconie et du Conseil général de la Corrèze, respectivement Messieurs Gerd LOHWASSER et Jean-Pierre DUPONT.

Je tiens ici à leur rentre hommage, car ce nouveau jumelage avait alors vocation à contribuer au renforcement d'un mouvement de jumelage préexistant.

En effet, ce jumelage venait s'inscrire dans la dynamique engagée individuellement par les communes corréziennes et franconiennes dans les années 80.

Je rappelle qu'une douzaine de communes corréziennes sont aujourd'hui jumelées avec des communes de Moyenne Franconie, ces jumelages communaux ayant eux-mêmes entrainé des rapprochements entre établissements scolaires, collèges et lycées corréziens et franconiens.

Depuis 20 ans, le Conseil général de la Corrèze vient ainsi accompagner les initiatives contribuant en particulier au rapprochement entre jeunes limousins de Corrèze et jeunes bavarois de Moyenne Françonie.

C'est ainsi que le Conseil général, collectivité départementale que j'ai l'honneur de présider depuis 2012, apporte en particulier un soutien financier, au delà des rendez-vous entre communes jumelées :

- aux échanges scolaires,
- aux rencontres sportives ou culturelles entre associations,
- à l'accueil de jeunes étudiants et stagiaires qui viennent en Corrèze pour découvrir notre région, trouver un complément de formation ou améliorer leur maîtrise de la langue française.

Je suis convaincu que chacun a ici à l'esprit l'enjeu que représente la jeunesse dans la succès de ces jumelages.

Entrepris aux lendemains de la seconde guerre mondiale pour consolider, dans l'esprit de leurs initiateurs, la paix en Europe occidentale, nos jumelages remplissent depuis déjà quelques décennies en effet une nouvelle fonction : contribuer à la construction de l'Europe en facilitant les rencontres directes entre ses citoyens et en particulier futurs citoyens européens.

En 60 ans, nos jumelages sont ainsi passés du statut virtuel de "miroirs de notre histoire", à celui de "levier d'un avenir commun".

Ce rôle ne peut que se renforcer.

Il s'agit bien aujourd'hui d'aller au delà de la réconciliation et de la compréhension mutuelles après un siècle d'affrontements de plus en plus meurtriers en la France et l'Allemagne.

A cet égard, le centenaire du début de ce qu'on appelle en France "La Grande Guerre", qui a laissé de longues listes de morts sur les monuments des plus petits villages de France, comme la 70ème célébration des drames de Tulle et d'Oradour-sur-Glane, nous renvoient bien les images terribles de ce passé malheureusement commun.

Le retour sur ces terribles images du passé, retour nécessaire tant il est utile de "connaître son passé pour vivre son présent", rend aujourd'hui d'autant plus indispensable notre contribution à la consolidation d'une Europe qui en a vraiment besoin.

Je suis convaincu que les responsables politiques que nous sommes en ont conscience.

Le temps nous est peut-être compté, tant la dernière consultation européenne, avec ses taux records d'abstention dans nombre de pays, nous interroge.

Elle témoigne du mal qui ronge aujourd'hui l'Europe : elle suscite au mieux de moins en

moins d'intérêt chez un nombre croissant de nos concitoyens.

Au pire, notre Europe est perçue par certains, en nombre grandissant, comme une "menace" pour l'emploi ou le maintien du niveau de vie.

La diffusion de ce sentiment que "l'Europe ne protège plus" présente aujourd'hui un vrai risque pour les Européens, alors même que de nouvelles menaces pour la paix apparaissent, notamment à l'Est.

Bien sûr, ce n'est pas en Corrèze ou en Moyenne Franconie que se trouvent les solutions à ces problèmes.

Mais nous devons néanmoins être convaincus que les échanges et les liens tissés entre nos compatriotes à l'occasion de nos jumelages n'en demeurent que plus importants.

Quand se répand le sentiment que l'Europe "profitent" à certains et non à tous, voire que notre Europe apparaît comme un "instrument de domination" d'un pays ou d'un groupe de pays sur les autres pays européens,

Quand certains se complaisent à souffler sur les braises de tentations nationalistes voire xénophobes, l'incendie n'est jamais loin, qui peut consumer demain ce que nous avons eu tant de mal à construire hier.

C'est pourquoi, à l'occasion du renouvellement de notre serment de jumelage, nous devons réaffirmer que ces

jumelages sont aujourd'hui une contribution de plus en plus essentielle au renforcement d'un sentiment de partage d'un avenir européen commun, au delà de nos différences culturelles ou des relents de l'histoire, mais qui sont aussi autant d'avertissements douloureux mais salutaires, pour les générations actuelles et futures, à ne plus s'engager dans des impasses collectives...

Je souhaite donc longue vie et de plus en plus de succès à notre jumelage.

Qu'il continue à accompagner et à soutenir fortement les initiatives de nos communes et établissements scolaires entre Corrèze et Moyenne Franconie.

Je vous remercie.